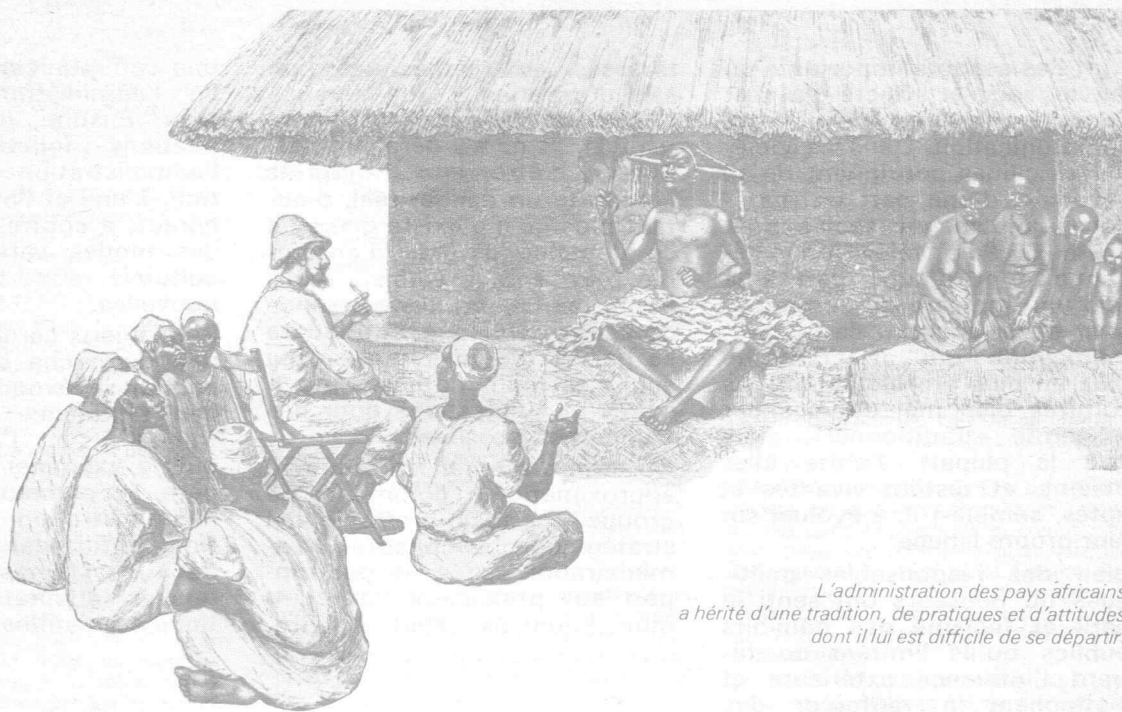




*L'administration des pays africains
a hérité d'une tradition, de pratiques et d'attitudes
dont il lui est difficile de se départir.*

communication et choc des cultures à travers l'action administrative en Afrique

Si, dans les divers pays d'Afrique, on prend une conscience de plus en plus aigüe de ce qui subsiste de la domination économique, technologique, culturelle, etc. exercée par des puissances extérieures, cela ne signifie pas pour autant qu'on s'en libère effectivement (1).

Ainsi, non seulement l'Etranger continue de produire la majeure partie des articles industriels qu'utilise l'Afrique, mais il continue de fabriquer l'essentiel des produits culturels qu'elle consomme. Pour les uns comme pour les autres, il existe bien des tentatives de substitution aux importations : elles ne constituent, dans l'un et l'autre cas, qu'une fabrication locale imitant le produit importé, souvent sous le contrôle des étrangers (entrepreneurs, enseignants, experts en formation et en information) et destinée aux mêmes clientèles.

(1) Ces pages ne sont pas dissociables des expériences de l'auteur (notamment aménagement rural en Algérie et au Sénégal), et de ses préoccupations du moment (participation à une équipe de recherches, de formation et d'action axée sur la connaissance des environnements africains, le travail à partir des préoccupations et des priorités des paysans et bidonvillois et l'établissement d'un nouveau type de liaisons entre fonctionnaires et population).

L'un des aspects importants de la vie sociale affecté par cet état de chose est celui de la communication. Dans les sociétés africaines continuent de se déverser, d'une part un matériel (équipements scolaires et postaux, radio, télévision, téléphone...) et d'autre part à la fois une manière de communiquer et un contenu de la communication qui affectent de plus en plus profondément ces cultures bien mal définies par le terme « traditionnel », alors que la plupart d'entre elles étaient, et restent vivantes et aptes, semble-t-il, à évoluer sur leur propre lancée.

Bien des responsables politiques ou penseurs ont senti le péril et réclamé des pouvoirs publics qu'ils limitent ou filtrent l'influence extérieure et s'attachent à renforcer des modes et contenus de communication plus conformes, soit à une certaine interprétation des traditions, soit aux objectifs psychosociaux des gouvernements.

Mais l'on touche là au point essentiel : l'administration, à qui l'on confie cette tâche, est-elle capable de la mener à bien ? (1)

N'est-elle pas, elle-même, modelée et pétrie par les flux culturels extérieurs, au point qu'elle les prolonge et les transmet dans ses rapports avec la population ?

Alors qu'on souhaiterait qu'ils soient l'instrument d'un développement culturel auto-centré, les agents publics ne sont-ils pas un lieu privilégié du conflit et, parfois à leur insu, le cheval de Troie d'idées venues d'ailleurs ?

Non seulement le choc des cultures s'opère à travers l'action quotidienne des fonctionnaires, mais n'en constituent-ils pas, eux-mêmes, l'expression vivante ?

Pour répondre à ces questions cruciales, il faudrait sans doute une réflexion menée par les in-

teressés eux-mêmes, et l'on sait d'expérience que, lorsque l'occasion leur en est donnée (1), ils ne s'y dérobent pas. Tenter d'être leur interprète comporte un danger réel, d'autant plus qu'il n'existe guère en ce domaine d'étude d'ensemble qui soit crédible. Aussi prend-on ici, en connaissance de cause, un risque, et il faudra se garder d'oublier que ce qui suit n'est qu'hypothèses provisoires et suggestions pour des recherches possibles.

On croit discerner, en première approximation, comment ce groupe socio-professionnel stratégique que constitue l'administration, se situe par rapport aux principaux flux communicationnels. Tout d'abord,

une communication intense relie l'administration à l'extérieur. Ensuite, divers types de relations fonctionnent entre l'administration et la population. L'une et l'autre, enfin, génèrent, à contre-courant et sur des modes variés, des influx culturels aux caractéristiques nouvelles.

Pour mieux cerner ces aspects, une démarche en trois temps conduit à évoquer en premier lieu l'influence qu'exerce l'étranger sur l'administration, puis à examiner comment s'opère la communication entre l'administration et la population, enfin, par rapport à ces deux systèmes relationnels, quelles adaptations et réactions se manifestent.

*impact sur l'administration de l'imitation de l'extérieur**

« Le fait fondamental semble celui-ci : la communication, au niveau de la majorité de ceux qui ont construit ou construisent l'appareil administratif et ont défini ou définissent ses tâches, se fait non pas avec la population du pays, son environnement et ses problèmes, mais avec l'étranger et, en particulier, l'administration du ou des pays de référence.

Or les techniques et les règlements ne sont pas neutres. D'une part, on les dissocie difficilement du milieu d'où elles viennent. D'autre part, elles favorisent ou contrarient tel ou tel type de rapports sociaux. Imiter sans discernement en matière technique et réglementaire entraîne nécessairement de sérieuses conséquences.

La pratique du mimétisme, c'est-à-dire la copie a priori de systèmes et de solutions venant d'ailleurs, s'avère en effet génératrice d'ambiguïtés et de malaises à la

fois pour l'administration prise en tant qu'entité que pour les agents de la fonction publique pris individuellement dans l'accomplissement de leurs tâches. (1)

D'une part, il semble que des distorsions sensibles existent dans divers secteurs entre ce que devraient être les services publics et ce qu'ils sont. D'autre part, on peut se demander si l'on ne se trouve pas face à une inadaptation globale à sa mission, de l'ensemble de l'administration.

Il n'est pas sans intérêt de prendre quelques exemples de la structure et de la manière d'agir de l'administration dans des domaines divers tels que l'inspection du travail, les services s'occupant de la jeunesse et ceux qui sont chargés de la santé. [...]

Voici, à titre d'exemple le cas de la jeunesse : « le problème fondamental, dans les pays africains, de la formation et des loisirs de la jeunesse, ne paraît pas pris en charge comme il convient par l'administration. » [...]

(1) Cf. nombreux entretiens et discussions, depuis 1962, avec les étudiants ou stagiaires de l'IIAP (Paris), de l'ENA, de l'ENEA, de l'IDEP (Dakar), de l'IPD (Douala) et des sessions organisées par le programme Environnement (Dakar).

* Nous ne pouvons malheureusement faute de place, publier in extenso dans ce numéro le très intéressant article de J. BUGNICOURT. Nous résumons donc ici la première partie de l'article qui reprend en partie un article publié dans la Revue française de Sciences Politiques (Vol. XXIII n° 6 - Décembre 1973) sous le titre « Le mimétisme administratif en Afrique, obstacle majeur au développement. »

(1) Pour simplifier, on emploie ici les termes « fonctionnaires » ou « agent public » pour désigner l'ensemble de ceux que rémunèrent les pouvoirs publics, quel que soit leur statut.

Il est évident, cependant, même si la plupart des fonctionnaires africains, si humbles soient-ils, se sentent investis de quelque pouvoir - que ce qui suit est beaucoup plus valable pour les cadres supérieurs ou moyens et l'administration d'autorité que pour les subalternes et les services « divers » (postes, régie de l'électricité, etc...).

(1) De nombreux traits relevés à propos de l'administration ou des fonctionnaires dans les pays africains d'Afrique inter-tropicale s'appliqueraient aussi à l'administration ou aux fonctionnaires français. Mais on ne doit pas se laisser égarer par cette ressemblance - bien explicable au demeurant - Les différences d'évolution historique et de contexte actuel économico-social donnent une signification vraiment spécifique à l'organisation et à la pratique administrative en Afrique.

« En France, la majeure partie des jeunes de 7 à 16 ans poursuit des études avec, il est vrai, une diminution des effectifs scolarisés à partir de 16 ans. Par contre, en Afrique, dans de nombreux pays, les scolarisés représentent moins du tiers des groupes d'âges en question. Or, le service de la Jeunesse et des Sports a été créé pour des activités complémentaires à celles de l'Éducation nationale, au moment où, en France, un gouvernement faisait un effort particulier pour les loisirs et les sports.

Cependant, dans les pays devenus indépendants, les directions de la Jeunesse et des Sports ont essayé de jouer, imperturbablement, le rôle qui leur était imparti historiquement dans l'ancienne métropole. La plupart des efforts des inspecteurs de la Jeunesse et des Sports et de leurs services souvent d'ailleurs peu fournis, consistent à s'occuper du sport des scolaires, à faciliter quelques matchs d'une école ou d'un lycée contre un autre. Alors que, dans la plupart des pays africains, les moins de 20 ans représentent plus de la moitié de la population, on voit bien quelles seraient les tâches à confier à un vrai Ministère de la Jeunesse (1), mais on en est encore, le plus souvent, à un découpage de la réalité conditionnée par les avatars de la politique française de la jeunesse. » [...]

« Ainsi, dans la plupart des services administratifs, on est tellement conditionné par les modèles étrangers qu'on confond souvent objectif et moyen. Par exemple de nouveaux logements ne sont qu'un moyen, parmi d'autres, d'une politique de l'habitat : l'autoconstruction et l'organisation de trames pré-équipées constituent une alternative. De même, l'école conventionnelle n'est qu'un moyen qui masque d'autres possibilités, comme l'animation ou l'alphabétisation fonctionnelle. Dans tous les cas, le déclic se fait automatiquement, les images inhibent le raisonnement, le mimétisme dispense d'imaginer des alternatives... Ces aberrations dans l'analyse et l'action révèlent, notamment, une sorte d'incapacité à sortir des sentiers battus, à aborder la réalité africaine autrement qu'à travers des catégories importées. » [...]

L'auteur est ainsi conduit à cette première conclusion : Force est de constater que l'essentiel de l'administration actuelle, en pays africain, correspond à d'autres temps et d'autres lieux.

« Et, plaquée sur les structures africaines, on trouve la réplique de l'appareil administratif français (ou anglais), même si l'on peut y trouver des éléments d'une administration spécifique. (2)

Ce sont les mêmes découpages, les mêmes appareils, les mêmes procédures qui sont utilisés et qui sont installés sur une société et une économie dont l'évolution a été différente des pays d'où vient ce modèle qui apparaît ainsi sans guère de relations avec l'histoire spécifique, la sociologie, les habitudes et, l'on peut

dire, les aspirations mêmes du pays africain en question. De surcroît, comment attendre d'une administration « à l'euro-péenne », faite pour gérer une économie industrialisée, qu'elle puisse développer de vastes zones rurales « sous-développées » et des agglomérations de bidonvillois, vivant de petits métiers plus ou moins « illégaux » ? » [...]

On comprend dans ces conditions que dans bien des cas, la communication population-agents publics se fasse difficilement, surtout quand les fonctionnaires n'appartiennent pas au même groupe humain que les administrés.

« Parfois, cette situation engendre gêne et inaction chez les agents publics. Souvent au contraire, ces derniers adoptent des comportements dominateurs. » [...]

Dans cette perspective, la pénétration et l'étalement de l'appareil administratif dans les diverses régions du pays revêt une signification fort discutable.

« On a longtemps parlé avec horreur des régions « sous-administrées », comme si l'intensification de l'action administrative dans ces zones était synonyme de progrès. Rien n'est moins sûr. Certains de ces espaces « retardés », dans lesquels subsistent de solides civilisations africaines, vont sans doute devenir les foyers d'un essor culturel nouveau, rendu possible par le ca-

ractère tardif de la pénétration coloniale ou/et par certaines formes de résistance à la culture importée. [...] »

On aborde ainsi le problème de l'évolution des rapports entre l'Extérieur et les administrations africaines.

La conscience de ce qui se passe en fait, aberration de l'imitation dans divers secteurs, danger du mimétisme global, conflits culturels dans certaines régions..., provoque deux types de réflexes totalement opposés. Le premier consiste à accélérer le mouvement, à s'adonner en somme à la reproduction du modèle extérieur et à liquider les cultures « traditionnelles ».

La seconde attitude conduit au contraire à la remise en cause systématique du modèle importé.

L'une des faiblesses de ces deux points de vue est que leurs tenants se placent surtout dans l'optique de la communication pays de référence/administration nationale. Il est rare qu'ils fassent état, en lui donnant sa vraie dimension, de l'autre aspect communicationnel, celui qui relie, ou devrait relier, administration et population.

Sans cette variable, l'équation est incomplète, et les chances de mettre sur pied un autre style administratif parfaitement illusoires. »

communication biaisée entre administration et population

La mise en place et l'emprise croissante d'une administration coloniale puis nationale, et la multiplication des agents publics au contact de la population constituent l'un des événements marquants du dernier demi-siècle et modifient profondément les modes et les contenus communicationnels dans les campagnes comme dans les villes d'Afrique.

de l'ambiguïté du fonctionnaire

Ainsi qu'on l'a suggéré plus haut, il existait bien, jadis, dans les empires et royaumes qu'a connus l'Afrique, des organisations administratives d'une cer-

taine ampleur et, parfois, d'une réelle efficacité. Celles-ci se superposaient généralement aux unités traditionnelles, villages et quartiers, sans en perturber la vie quotidienne. Rien de comparable à l'emprise administrative contemporaine, à sa puissance uniformisatrice et centralisatrice.

Apparemment, l'administration « moderne » s'installe en effet en ignorant les systèmes relationnels antérieurs à son intrusion (1). Ceux-ci comportent, semble-t-il, deux niveaux. Dans le village ou le campement, il

(1) Cf. Sur ce point, les propositions extrêmement intéressantes faites à la conférence de Lomé (in fine Réf. A) et à la conférence d'Accra, organisée en 1975 par le programme Environnement IAEP, UNEP, SIDA (actes à paraître en 1975 à ENDA, B.P. 3370, Dakar).

(2) Il serait injuste de taire les efforts faits dans plusieurs pays (notamment au Sénégal) pour créer une administration répondant mieux aux besoins nationaux. On doit noter que de telles tentatives ont recueilli l'adhésion de la majorité des fonctionnaires.

(1) Ce n'est parfois qu'une apparence : cf. l'installation de postes administratifs en des lieux de marché et de résidence de notables religieux ou séculiers — ou, au contraire, les efforts pour stériliser l'influence exercée par certaines localités.

existe plusieurs cercles de communication, qui ne se recoupent que partiellement, mais à l'intérieur desquels l'échange est intense. Ils sont tracés en fonction des classes d'âge et des sexes. Ils sont relativement spécialisés : la matière et le style de la communication diffèrent. Ils sont hiérarchisés : c'est aux personnages religieux et aux vieux qu'appartient en principe le maximum de connaissances et d'informations, c'est au griot — chez certains peuples — que revient la mission permanente de diffuser ce que tout le monde ou chacun en particulier doit savoir.

Au-delà de ces cercles élémentaires, des circuits relationnels intervillageois ont une grande importance sociale : en se rendant au marché, à un lieu de culte traditionnel, ou à la prière du vendredi, ce que va chercher le paysan, c'est au moins autant la communication avec d'autres qu'une marchandise ou une satisfaction religieuse.

C'est que ces sociétés ont soif de nouvelles. On sait l'importance de la parole en Afrique intertropicale et le temps consacré aux palabres. La diffusion d'informations et l'échange d'avis à leur propos comme à l'occasion de tous les micro-événements de la vie quotidienne constituent l'un des aspects majeurs du style de vie. Aussi le porteur de nouvelles est-il en général bienvenu et il tire grand prestige de ce qu'il apporte. Mais un message est toujours celui de quelqu'un, la communication est toujours personnalisée. On n'écoute vraiment celui qui parle qu'après l'avoir situé socialement.

L'administration, en déployant son action, ne s'intéresse pas, semble-t-il, à cette fonction culturelle de la communication en milieu africain. Pourtant, sans qu'il s'agisse d'un dessin clairement formulé, **l'administration s'installe, en fait, aux points stratégiques de la communication.**

Elle décide en effet du contenu de l'enseignement et de la localisation des écoles, elle monopolise la radio et la télévision, elle inspire les journaux, elle décide de la localisation des marchés, elle met au pas et utilise les relais culturels que constituent les marabouts, les chefs tradition-



La loi « moderne », qu'elle soit appliquée par le commandant de cercle colonial ou par le préfet du pays devenu indépendant est souvent en porte-à-faux par rapport aux règles coutumières des civilisations africaines.

nels, les anciens combattants (1).

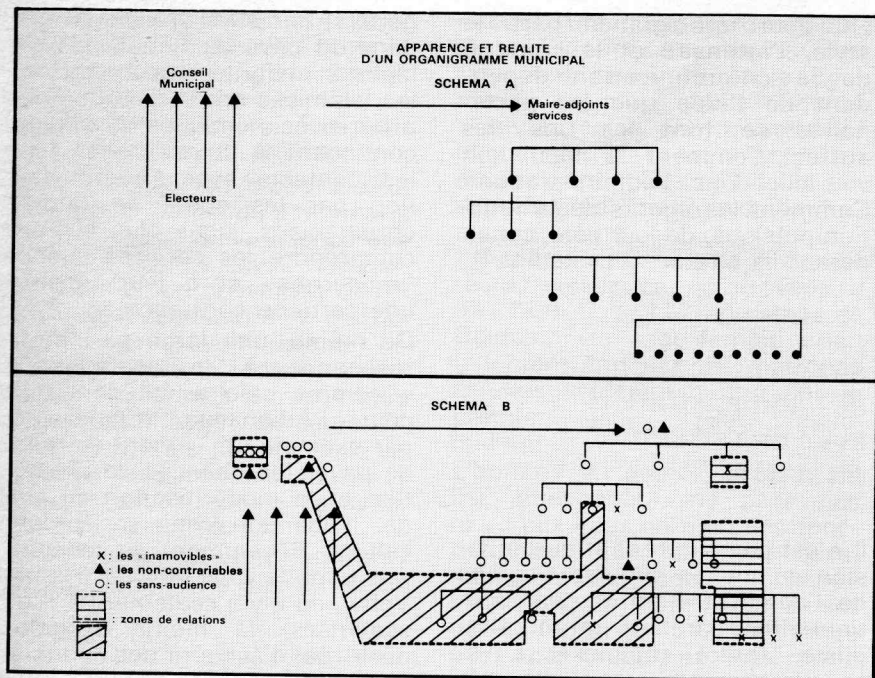
Au contrôle des flux culturels s'ajoute le quasi-monopole administratif d'une autre fonction : la collecte de l'information à destination des autorités supérieures ou du public. La fidélité plus ou moins grande avec laquelle les faits sont rapportés aux échelons supérieurs peut d'ailleurs avoir les conséquences les plus graves (2). Ainsi, dans plusieurs Etats sahéliens, la minimisation systématique des symptômes de la sécheresse et de la famine a retardé les secours et entraîné bien des pertes de vie humaine (3). Plus généralement, la traduction en rapports administratifs, en programmes et en plans de ce qu'est censé exprimer la population s'opère plutôt mal et reflète le plus souvent une incroyable méconnaissance des faits et, entre eux, une pondération erronée. Le mimétisme constitue ici, on

l'a vu, un facteur explicatif important. Mais on ne doit pas en déduire que les fonctionnaires au contact de la population ignorent vraiment ce qu'ils ne mentionnent pas, ou disent mal dans leurs rapports. Si les affaires publiques ne vont pas, après tout, aussi mal qu'il y paraît, c'est que les fonctionnaires demeurent liés au milieu et que la plupart d'entre eux appartiennent simultanément à trois systèmes de communication. Le premier est évidemment le moderne, où régissent la radio et le téléphone : ces deux éléments, constituent d'ailleurs des attributs du modernisme et du pouvoir. Le second circuit pourrait s'appeler « promotionnaire » : il relie les anciens d'un même collège, ou d'un même stage — lieux où s'est forgé une nouvelle solidarité, à l'image de celle des classes d'âge traditionnelles. Un troisième circuit reste vivace : régional ou local, il est alimenté par de multiples parents et visiteurs qui apportent les menues nouvelles et réactions du village et, au retour, ramènent là-bas les commentaires et les conseils du « grand », du « monsieur », de celui qui est « arrivé » — l'accès à la fonction publique apparaissant, on le sait, comme la promotion qui consacre la notoriété. Aussi, les fonctionnaires ne peuvent-ils faire abstraction du groupe social dont ils proviennent et avec lequel ils restent en contact et celui-ci pèse quelque peu sur la structure et sur l'action administratives.

(1) Cf. référence D, in fine.

(2) Il est toujours pénible de donner des nouvelles alarmantes à des supérieurs hiérarchiques que l'on sait déjà accablés par divers soucis...

(3) Cf. références G et H in fine, ainsi que le rapport de la fondation Carnegie (« Drama in the sahel », 1974). A Salifou, au terme d'une analyse historique d'une famine du passé note : « En 1931 comme en 1973-74, les administrateurs qui sont les agents naturels d'information du pouvoir central, ne s'acquittèrent que très exceptionnellement de leur tâche. On comprend dès lors pourquoi, dans tous ces Etats du Sahel... l'ampleur du fléau n'a été perçue que très tardivement ». (réf. G.).



L'interférence des divers circuits relationnels auxquels appartiennent les fonctionnaires explique pour une part l'écart entre les organigrammes administratifs apparents et leur contenu réel (cf. Schéma A et B).

Le schéma, cependant, ne rend qu'imparfaitement la réalité. L'existence de relations entre agents et élus de la municipalité, l'interférence de réseaux de parenté et de réseaux de relations fondées sur la communauté religieuse, ethnique, régionale, ainsi que de liens entre anciens élèves d'un même établissement ou membres d'un même corps administratif — tout cela se combine pour dégager derrière l'organigramme apparent, une autre organisation qui traduit le fait que certaines solidarités, familiales notamment, passent avant le respect du formalisme administratif, ce qui n'est guère surprenant puisque ce formalisme ne constitue qu'une référence superficielle à un modèle extérieur et qu'il n'exprime pas de valeurs significatives. On se retrouve, à certaines heures, dans un décor préfabriqué, mais on ne va pas confondre le rituel avec la vie. Ceux sur qui l'on peut vraiment compter sont les parents et les « amis », le soutien des supérieurs hiérarchiques et des collègues s'avérant souvent aléa-

toire. Les véritables devoirs moraux, on les a envers les siens. Pour s'en tenir à l'exemple qui vient d'être évoqué, un administrateur municipal qui ne ferait pas embaucher d'abord ses cousins, se verrait reprocher par toute la parenté ce comportement incompréhensible. Il est en mesure de concrétiser la solidarité familiale, de se décharger lui-même de quelques fardeaux (visiteurs vivant à son domicile en cherchant du travail) et il ne le fait pas. Il se prive d'appuis et de fidélités dans son service. Il laisse à d'autres la disposition de ces emplois — qui ne manqueront pas de les offrir à leurs parents. Il faut comprendre pourquoi remontrances, accusations de népotisme et de corruption ou discours moralisateurs tombent à plat. On les fait sur un clavier où ils produiront une certaine gêne — car, sur ce terrain-là, il n'y a rien à répliquer. Mais ce n'est pas le vrai clavier, celui sur lequel se joue ce qui importe dans la vie quotidienne.

L'organigramme de fait de nombreux organismes et services reflète le jeu de ces divers facteurs. On y trouve par exemple, des « non-contrariables » ; ceux-là ne se prononcent pas nécessairement sur tout, mais, quand ils le font, on ne peut guère passer outre (il s'agit du frère d'un notable religieux, ou d'un ministre, ou

d'un « chef historique », ou d'un responsable du parti...). D'autres, pour des raisons analogues sont pratiquement investis à vie de leur fonction : quoi qu'ils fassent, et même s'ils ne font rien, on les laissera là où ils se trouvent. Il en est d'autres, par contre, auxquels personne ne prête la moindre attention ; peut-être n'a-t-on pas oublié, par exemple, qu'ils sont fils de « captifs ».

Un fait important est que la place dans l'organigramme officiel et dans les circuits réels dépend de critères tout à fait différents. Par imitation, on nomme encore largement dans la hiérarchie visible en fonction de diplômes homologués. Par contre, le rôle effectif dépend d'une combinaison d'éléments (notamment l'origine, les relations et la valeur personnelle).

La communication Extérieur-Administration nationale et les divers types de communication population-fonctionnaires s'opposent et se combinent pour donner des formes hybrides, du type de celle décrite ci-dessus.

Ce que celles-ci montrent, entre autres, est le rattachement maintenu de nombreux agents publics au milieu culturel du village ou du quartier. Ainsi s'avère inexacte la prétention que les fonctionnaires africains sont « complètement coupés » des masses. La réalité est beaucoup plus nuancée. Pour peu qu'ils aient un certain grade, ils deviennent les ambassadeurs permanents de leur terroir auprès de ceux qui gouvernent et on vient les trouver pour toute affaire minime ou importante.

En un sens, tout fonctionnaire ayant quelque importance constitue un truchement entre des communautés et des individus parfois peu touchés par le processus d'acculturation et des organismes « modernes » de type varié. En réponse aux sollicitations dont il est l'objet, l'agent public reprend parfois intérêt à sa zone d'origine. Dans plusieurs pays, on voit des fonctionnaires créer des jardins, des plantations et des champs et introduire à la fois en milieu rural des techniques étrangères et une nouvelle conception de la propriété. En Côte d'Ivoire, le processus a pris une ampleur suffisante pour que le ministère du plan s'y intéresse et encourage la constitution de sociétés locales de développement ras-

semblant des « originaires » — installés maintenant dans la fonction publique urbaine — et des paysans restés sur place, l'association fonctionnant plutôt, semble-t-il, au profit des premiers.

Le fait d'être branchés sur plusieurs réseaux d'information habituellement non connectés entre eux dégage au profit des fonctionnaires quelque chose comme une rente de situation dont ils tirent profit à la fois socialement et pécuniairement. Leur position à la charnière des modes de communication est un des éléments qui explique comment, dans de nombreux pays Africains, ils arrivent tout en agissant le moins possible, à se maintenir en place sans trop de difficultés.

Les relations privilégiées nouées par amitié, camaraderie ou communauté d'origine ne constituent cependant qu'une faible part des rapports entre ce fonctionnaire et la population. L'attitude des paysans ou des citoyens varie beaucoup suivant qu'il s'agit d'un fonctionnaire quelconque ou du cousin plus ou moins éloigné. En dépit de l'effort permanent que l'on fait, dans les sociétés africaines, pour trouver un rapprochement, mythique à la limite, avec l'interlocuteur inconnu, l'agent public demeure pour beaucoup l'expression froide d'une réalité étrangère et s'identifie avec certains stéréotypes.

Or, pour une grande part, le style, l'intensité et le contenu de la communication dépendent de l'idée que les partenaires se font les uns des autres. Comment la population voit-elle donc l'administration ? Comment les agents de la fonction publique, de leur côté, considèrent-ils paysans et citoyens ?

de l'identification de l'administration avec une structure étrangère

Il n'est pas surprenant que la vision qu'ont les simples citoyens de l'administration et des fonctionnaires paraisse tantôt simpliste, tantôt complexe. L'histoire contemporaine explique le paradoxe.

En tout cas, un aspect s'impose d'emblée : aux yeux de beaucoup, l'administration continue de militer pour la culture étrangère et dominatrice, et en constitue le vecteur principal. Les enseignants d'abord, mais les autres aussi sont perçus souvent comme des missionnaires sans soutane, diffusant par leur exemple personnel, par leur activité professionnelle et par leurs propos les flux culturels extérieurs.

L'identification de l'administration avec une structure étran-

gère (1) demeure si vivante que, dans un pays du Sahel, des villages à majorité musulmane, où les islamisés ont la direction des affaires économiques du village, continuent à faire passer tous les contacts avec l'administration par les chefs de famille christianisés, jugés plus aptes à comprendre les services publics « modernes » et à leur inspirer une certaine confiance.

De même, une large part de la résistance à la scolarisation — comme cela a été démontré pour l'Adamaoua (Cameroun), par exemple (2) — vient du refus de payer les chances de promotion et la modernisation du prix de l'abandon de sa propre culture. Récemment, je rencontrais dans la zone de Dori (Haute-Volta), où il y a seulement 4 % de scolarisés, la même attitude : désir réel d'acquérir des connaissances mais refus d'abandonner les enfants au mode de vie « kafir » qu'on enseigne implicitement dans les écoles.

En fait, bien des parents de scolarisés déplorent que leurs enfants aient, à l'école, appris à mépriser à la fois leur civilisation d'origine et tous ceux de leur groupe — y compris père et mère — qui n'ont pas suivi l'enseignement « du blanc ». (3)

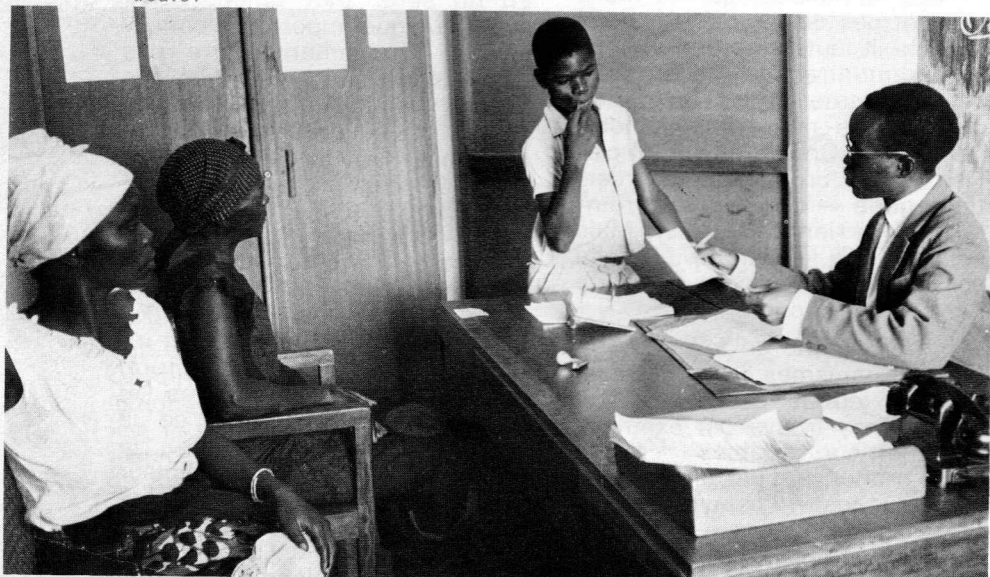
(1) Les constatations faites par G. Althabe sur la côte Est de Madagascar semblent valables pour de larges zones d'Afrique lorsqu'il décrit la nature de l'autorité qu'exercent les fonctionnaires comme « un pouvoir qui se manifeste dans le mime des étrangers, les signes de ce pouvoir étant recherchés dans les objets d'origine étrangère dont les acteurs s'entourent » (réf. Cf., C.).

(2) On sait aussi, l'hostilité particulièrement vive contre l'école étrangère qui a caractérisé des révoltes paysannes : mao-mao au Kenya, maleistes au Congo-B, pour une part, F.N.L. en Algérie, etc...

(3) La lecture des manuels de l'enseignement primaire qu'ont eu entre les mains la majeure partie des dirigeants actuels permet de mieux comprendre combien est profonde cette liaison scolarisation-fonction publique. Voici deux extraits : « Auprès de l'administrateur sont de nombreux fonctionnaires indigènes. Ce sont des Noirs intelligents qui savent généralement parler le français, lire, écrire, compter. La plupart sont allés à l'école... » (p. 42).

« Je suis à l'école du village. Quand je saurai bien parler français, lire, écrire et compter, mon maître m'enverra à l'Ecole Régionale. Là, je continuerai à travailler et à m'instruire... Quand j'aurai seize ou dix-sept ans, je me présenterai au concours d'entrée à l'Ecole Normale pour devenir instituteur... » (p. 20). (Extrait de J.L. MONOD, « Deuxième livret de l'écolier africain », Paris, Delagrave, 1955, 166 p.).

Col blanc, cravate, lunettes, bureau, téléphone, papiers, climatisation... l'arsenal du fonctionnaire « moderne » facilite-t-il la communication avec la population au sein de laquelle il se trouve ?



De fait, par opposition à « l'ignorance » et « au retard », l'école et l'administration — s'épaulant et s'alimentant l'une l'autre — constituent, croit-on, les facteurs essentiels du progrès.

L'agent public est d'abord celui qui « sait », parce qu'il a appris quelque chose de la science des B'ancs et que ce savoir homologué justifie son pouvoir et sa relative aisance matérielle. L'affirmation du savoir hérité du colonisateur ou retransmis à partir des universités européennes ou américaines et de leurs filiales africaines (1), implique la négation des connaissances et des aptitudes des paysans, éleveurs ou autres. (2)

On rencontre souvent cette attitude de supériorité des fonction-

naires. Ainsi, elle surgit à plusieurs reprises au cours des tentatives faites au Niger pour mettre en place, avec l'animation villageoise, une nouvelle politique de la santé : lors d'un stage de matrones, à Tillabéri, la sage-femme chargée de la formation parle en ces termes : « Ne persévérez plus dans vos erreurs, suivez ce qu'on vous a dit » (Réf. C, p. 172). Au stage de Douthi, « la sage-femme criait tellement fort sur les matrones qu'elles voulaient quitter dès le premier jour » (Réf. idem, ibidem).

L'homme du peuple, surtout s'il est analphabète, ne pèse pas lourd aux yeux de bien des fonctionnaires. Eux, ils ont le quasi monopole du langage « civilisé » et la tentation est grande d'user de cette langue — ésotérique pour une proportion importante de la population — comme moyen de domination. Dans un tribunal régional d'un pays d'Afrique occidentale, un juge en robe et mortier, comme au barreau de Paris, essaie de démêler une affaire obscure entre divers personnages de sa propre ethnie. Soudain, les plaideurs l'agacent — il interpelle l'interprète et revient précise-t-il — « à la langue du tribunal », c'est-à-dire au français, pour la suite du procès. De même, bien des discours de personnalités, à divers niveaux, recourent à la langue dominante sans souci particulier

du contenu, uniquement pour « en imposer ».

Le discours du fonctionnaire et le discours du paysan ou du bidonvillois se déroulent ainsi sur des longueurs d'ondes différentes (1). Par le contenu, par la forme, par le ton, par les attitudes qui accompagnent la parole, par le lieu où l'on parle et par le temps qu'on y consacre, ce que dit l'agent public est souvent étrange et parfois déplacé, excepté pour cette partie de la population qui a été scolarisée, et se trouve partiellement en connivence avec l'administration. Le recours à la paperasserie administrative et la référence au dédale des règlements accentue encore le désarroi de la population.

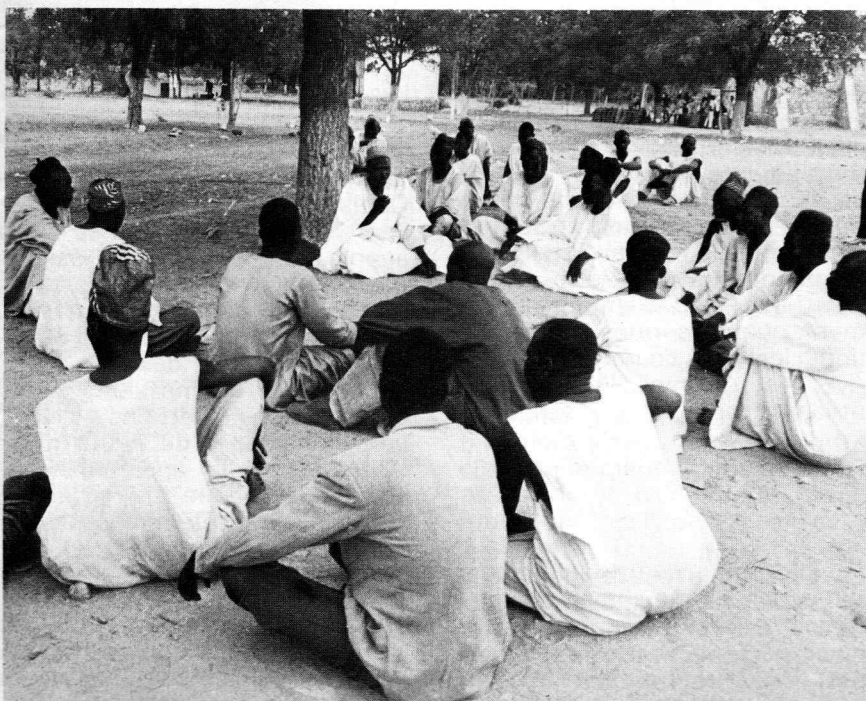
L'administration apparaît ainsi comme peu humaine, voire inhumaine, et précisément dans sa manière de communiquer.

Les Africains sont accoutumés, on l'a vu, à des types de relation totalement différents de ceux qu'emploie l'administration. Le style du commandant de cercle ou du préfet, qui donne des ordres sans s'entourer auparavant des avis d'un conseil, s'inscrit comme l'antithèse du système de l'arbre à palabre, paraît peu sage et contraire à la pratique africaine où, le plus souvent, le pouvoir se négocie, où l'on recherche avec patience le consensus du groupe.

La procédure paperassière et les manières de faire des fonctionnaires semblent déjà à la population si peu justifiées ou tellement inexplicables que l'on passe sans discontinuité à l'arbitraire. Dans un pays du Sahel, préfecture de K..., ma Land-Rover a été, un jour, contrôlée par une femme avenante flanquée d'un garde : c'était la jeune épouse du Préfet, qui faisait cela pour chasser l'ennui. Dans un pays voisin, l'inspecteur des affaires administratives a dû mettre fin à une activité préfectorale inattendue : le prononcé des divorces... En fait, dans nombre d'Etats africains, les interventions d'agents administratifs dans des domaines qui ne sont pas les leurs et au-delà des pouvoirs qu'ils ont, sont monnaie courante. Si ces pratiques se multiplient et si la popu-

(1) Il arrive que les fonctionnaires n'ayant pas subi l'initiation ou suivi assidument la formation donnée à l'intérieur de classes d'âges successives ignorent réellement une partie ou l'ensemble des éléments fondamentaux de la culture à leur groupe. Sans que la plupart en soient conscients, ce sont eux, dans l'opinion des anciens, qui sont les vrais « ignorants ».

(2) V.Y. Mudimbe, doyen de la Faculté des Lettres du Zaïre, évoque — comme beaucoup de penseurs africains — « la dépendance de fait de nos structures d'enseignement universitaire et de recherche scientifique dont les canons découlent en droite ligne de la tradition universitaire européenne et s'imposent à nous au même titre que les vérités d'évangile. » (Réf. I, p. 119)



(1) « Les cadres ne savent plus, dans leur grande majorité, parler aux paysans... Ils sont devenus comme des étrangers parmi nous » disent... (ceux-ci), Réf. E, p. 203.

lation ne proteste guère, c'est qu'une large part des lois et décrets étant arbitraires par rapport aux cultures africaines, le fait qu'on les déborde ou qu'on les viole n'apparaît pas autrement choquant.

L'anonymat, la contrainte et l'arbitraire — tels sont les traits qui, aux yeux des paysans, pasteurs et citadins caractérisent l'action administrative.

Il s'y ajoute que, bien souvent, celle-ci apparaît comme une **intruse**. Elle s'insinue dans les rapports entre groupes, entre familles, voire même à l'intérieur des familles, entre époux ou entre parents et enfants. L'administration perturbe ainsi des circuits communicationnels unanimement appréciés et veut imposer sa logique dans des domaines où les communautés, de tout temps, ont su convenablement régler leurs affaires. (1)

de la défiance vis-à-vis de l'administration

Toutes ces formes de défiance psycho-sociologiques traduisent pour une large part une situation économique sous-jacente.

L'idée de fonctionnaire, pour la plupart des paysans et éleveurs d'Afrique reste plus ou moins liée à celle de collecteur ou de contrôleur de l'impôt. C'est une conception tenace et, en fait, elle n'est pas sans fondement : elle repose sur la conscience plus ou moins claire que **la plus-value prélevée sur le monde rural fait vivre certains à la ville, et parmi eux les fonctionnaires**. Ceux qui se trouvent en milieu rural (la minorité) (2) sont

(1) L'application du code civil et du code pénal appellerait de longs commentaires. Ces codes, largement inintelligibles pour les justiciables, ne recourent que partiellement les règles coutumières et la majorité de la population, de même que — en leur for intérieur — la majorité des policiers et des juges, ne sont nullement convaincus que le droit « moderne » soit plus « normal », plus « civilisé » ou plus favorable au développement. De là de nombreux flottements dans l'application des règles juridiques et dans la répression, ainsi qu'une certaine discontinuité qui se prête aux marchandages et dont quelques-uns ne manquent pas de tirer profit...

(2) Pour la tendance des fonctionnaires à se faire affecter en ville, cf. notamment J. Bugnicourt, « Disparités régionales... », op. cit., p. 134 à 144.

soit les instruments (agents des offices de commercialisation...), soit les auxiliaires (administrateurs, agents voyers...), soit les alibis (agents de la santé...), du prélèvement opéré sur les campagnes au profit d'une minorité citadine et d'intérêts commerciaux étrangers.

Cette évidence ne met nullement en cause la bonne foi ou le dévouement de tel ou tel fonctionnaire, pris en particulier.

Mais l'assertion réitérée selon laquelle « l'administration doit être au service de la population » rencontre une faible crédibilité.

Quand un paysan, ou, dans un autre contexte, le bidonvillois, a en face de soi un agent de l'administration, il se demande d'abord ce qu'on lui veut. Une seconde réaction suit aussitôt la première : il se demande ce qu'éventuellement, il pourrait en tirer.

Sur la toile de fonds de rapports d'exploitation dans lesquels les fonctionnaires jouent un rôle décisif, la multitude des relations individuelles se situe, du côté paysan dans la gamme des sourires apparents et de la défiance profonde, du désir de se concilier le pouvoir et de tirer, de quelque manière, un profit — et, du côté du partenaire administratif, souvent dans des comportements de « pacha » (abus des cadeaux consentis par les « administrés », recours à des services gratuits de diverses natures, etc...).

C'est donc un dialogue déformé par les intérêts et les arrières pensées qui s'établit entre la masse de la population et les employés de l'administration, la communication est biaisée — et l'on ne peut rester indifférent à ce blocage majeur.

Il faut s'adapter ou réagir.

adaptation et réaction

Comme on peut s'y attendre, les responsables au niveau le plus élevé d'une part, les fonctionnaires pris individuellement d'autre part, n'ont pas manqué de réfléchir sur les aspects de la situation qui vient d'être décrite et de songer aux ripostes ou redressements possibles.

La diversité des réactions qui se manifestent et des réformes dont on parle mériterait de longs commentaires. Peut-être serait-il suffisant ici d'examiner rapidement quelques unes des situations les plus courantes : la dérive, les réformes, l'authenticité et la participation.

la dérive

Le plus facile est, évidemment, de se laisser aller avec le courant. C'est ce qui se passe dans plusieurs pays africains. D'une part, les programmes officiels font état de la « modernisation

de l'administration » conçue pour l'essentiel dans un sens mimétique — et d'autre part, les choses vont selon leur propre logique, élargissant sans cesse l'écart entre l'apparence d'un appareil administratif d'allure moderne et la réalité du comportement des fonctionnaires.

Quels qu'aient été la volonté et les aspirations initiales des agents administratifs, la plupart d'entre eux ont vite constaté qu'elles étaient incompatibles avec la règle du jeu réel. La Fonction Publique est devenue pratiquement le champ de groupes de pressions, certains d'entre eux animés par de hauts fonctionnaires : elle apparaît beaucoup plus comme un moyen de s'enrichir et d'étendre ses relations donc sa puissance — et la majorité des citoyens est persuadée qu'elle n'œuvre pas pour le bien commun. Dans les pays où ce diagnostic est valable, on ne voit pas, pour l'instant, comment la tendance pourrait se modifier.

les réformes

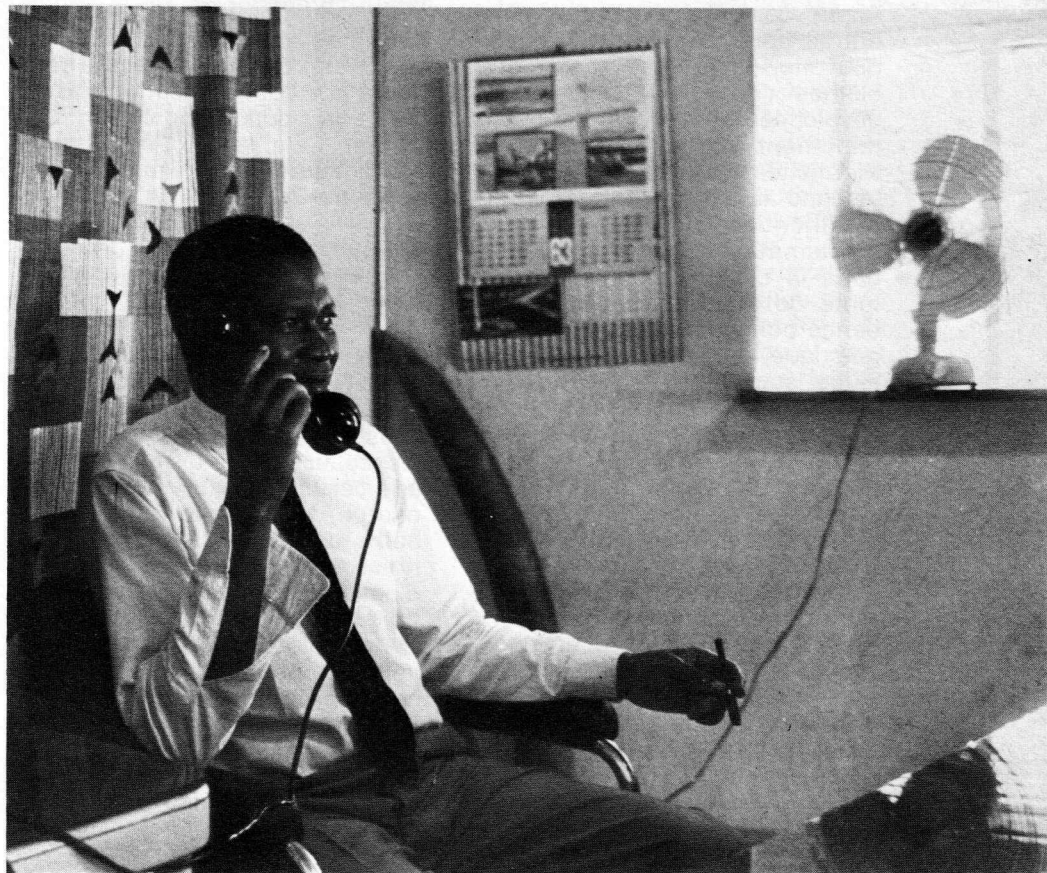
Dans le plus grand nombre des pays africains, des efforts plus ou moins constants sont faits précisément pour contrarier l'évolution qu'on vient d'évoquer. Il ne se passe pas de discours présidentiel ou de déclaration gouvernementale sans qu'on mette l'accent sur la « réforme indispensable » de tel ou tel secteur de la fonction publique, ou même de l'ensemble des corps de l'Etat.

Comme l'une des conséquences de l'état actuel des choses, tel qu'on a tenté de l'appréhender plus haut, consiste dans l'efficacité réduite des services, ce sur quoi on insiste est de « rendre l'administration plus efficace ». On recherche donc, avec l'appui des aides bilatérales et multilatérales, les techniques et systèmes qui sont à la mode dans les pays industriels et on s'efforce de les transposer en Afrique. Plus les sigles sont ésotériques (PPPB, PERT...), plus ils sont attractifs. Encore que le contenu de ces méthodes nouvelles soit intéressant en soi, leur application en Afrique a souvent pour résultat de remettre la gestion entre les mains de quelques uns et de rendre encore plus incompréhensible à la masse des fonctionnaires, pour commencer, et au public aussi, la manière dont sont menées les choses.

Un autre type de réforme consiste à modifier les découpages administratifs, à désagréger et à réagréger les différents bureaux et offices, tout ceci relevant de la conviction que le remaniement des organigrammes est la clé des problèmes.

Cette volonté de réformer et ces tentatives souvent intelligentes présentent toutefois un inconvénient majeur : ni l'établissement de procédures internes nouvelles ni la réorganisation bureaucratique ne touchent vraiment l'aspect fondamental, c'est-à-dire **le type de communication existant entre la population et les agents publics**.

Cela, pourtant, n'a pas échappé à plusieurs dirigeants africains. Aussi a-t-on vu d'importants mouvements d'animation se développer à la ville et à la campagne. L'initiative, en ce do-



maine, revient, semble-t-il, au Gouvernement sénégalais, qui a aussi mis sur pied une Ecole Nationale d'Economie Appliquée, formant — à partir de la connaissance du terrain — des cadres moyens.

La conviction qu'il faut un nouveau type d'agent administratif, en contact direct avec la population et capable de l'organiser pour des tâches de développement a été à la base d'une série de tentatives, y compris à Dakar celle de l'animation du Building Administratif — où se trouvent les fonctionnaires les plus importants. Ces efforts se poursuivent, et de nombreux pays ont suivi la voie tracée par le Sénégal. Mais force est bien de constater que l'extension de l'animation s'avère souvent difficile et que même, dans plusieurs zones, après des progrès fulgurants, on assiste à des replis désastreux. D'une part, les animateurs professionnels sont apparus rapidement comme des agents sans statut réel et tous les tenants du mimétisme administratif se sont employés à leur rendre l'existence et le travail mal-

aisés. De surcroît, les divers services techniques, dont le rôle aurait dû être d'étudier avec précision les tâches à accomplir et de fournir un appui permanent, n'ont généralement pas été désireux ou capables de le faire. Enfin, et c'est sans doute le point crucial, le mouvement d'animation s'inscrivait en plein contre-courant des flux culturels dominants et du maintien de certaines formes de l'économie de traite et de la dépendance économique.

Les animateurs se trouvaient ainsi condamnés soit à servir des intérêts qu'ils réprouvaient, soit à être désavoués en prenant position contre ces intérêts et contre l'appareil administratif souvent complice.

l'authenticité

Au demeurant les réformes tombent sous le coup d'accusations graves : de se limiter à quelques secteurs, d'être partielles, de ne pas se rattacher à un changement fondamental d'attitude politique.

Aussi quelques gouvernements ont-ils opté carrément pour une nouvelle approche des problèmes culturels et sociaux du développement et l'on peut certainement donner le nom d'authenticité au courant qui s'est développé autour de ces thèmes.

L'authenticité est d'abord la proclamation d'une originalité dans la civilisation et d'une volonté de rupture avec la dépendance politique, économique, linguistique, religieuse, etc.

A ce stade, elle se nourrit de références à un passé reconstitué et à un homme qui devient le point de référence suprême de tout ce qui se fait dans le pays.

L'authenticité a notamment pour effet d'obliger les fonctionnaires à renouer avec certaines coutumes, à employer de manière préférentielle les langues nationales, à chercher des alternatives aux solutions « appliquées de tous temps dans les bureaux », c'est-à-dire héritées du colonisateur.

Dans les faits, l'authenticité ne risque-t-elle pas de se traduire, parfois, à la fois par un rejet culturel et par un accroissement du mimétisme — qui coexistent, se combinent et s'opposent sans que l'on puisse prévoir à chaque instant quel aspect l'emportera. A la vérité c'est parce que l'on serait plus fort que le colonisateur, plus civilisé que lui que l'on pourrait à tout moment soit faire le contraire de ce qu'il fait, soit faire la même chose, mais avec excès (1).

Si certains pays ont puisé dans le recours à l'authenticité une force de changement qui se manifeste déjà profondément dans la fonction publique, d'autres ne risqueraient-ils pas d'en faire un alibi pour des comportements où domineraient le défi et la volonté de faire sensation. Il est, en effet, très difficile, de tirer les conséquences, en termes de structure et d'action administrative quotidienne, de la légitime volonté d'originalité et d'indépendance qui est proclamée au sommet. Faute de pouvoir le faire, la masse de la population risque de mal comprendre pourquoi l'administration, affichant des orientations qui ont son assentiment conserve des comportements qui les contredisent.

(1) Il y a là un parallélisme certain avec la démarche de plusieurs de ces syncrétismes religieux qui connaissent actuellement en Afrique, une rapide expansion.

Une participation commune à certaines démonstrations de type rituel ou culturel recrée sans doute une communication privilégiée entre population et administration. Cela reste généralement sporadique et, pour le moment, assez superficiel.

la participation

Existe-t-il donc d'autres possibilités? Quelle chance subsiste-t-il que les dirigeants prennent conscience de la possibilité qu'ont les collectivités rurales et, dans une certaine mesure, les communautés de certains quartiers urbains de régler convenablement nombre de leurs problèmes et d'assurer le fonctionnement quotidien de plusieurs services?

On voit bien s'esquisser une nouvelle approche, par exemple dans certaines orientations de la réforme administrative régionale sénégalaise, qui met en place des conseils élus par les

communautés rurales, ou des efforts de développement communautaire tentés dans plusieurs pays, ou dans les expériences de formation pour l'environnement réalisés par le Programme ENDA de Dakar. Il est certain que **dans certaines conditions**, la nature, le style et le contenu de la communication entre l'administration et la population peuvent changer du tout ou tout.

Il ne s'agit là, pour le moment, que d'expériences limitées, car il n'est pas facile de **ramener les cadres africains ou les experts donneurs de conseils à la réalité des environnements africains concrets**. C'est seulement à partir de ces environnements qu'un nouveau découpage de problèmes et qu'une pondération plus correcte des éléments qui les constituent peuvent se faire. C'est seulement à ce niveau que les aspirations et les souhaits de la population peuvent s'exprimer d'une manière intelligible et de façon telle qu'ils puissent se traduire en actions concrètes.

quelques hypothèses en guise de conclusion

L'action administrative a, volontairement ou non, réduit ou perturbé les canaux traditionnels par lesquels s'exprimait la population. En même temps, elle a institué une communication sporadique à allure répressive, standardisée et anonyme avec les communautés rurales et les citadins. Quelque chose « ne passe pas » entre les citoyens et l'appareil administratif. Celui-ci, en dépit d'une certaine allure locale qu'il prend avec le temps, reste étrangement superposé à la réalité économique et sociale du pays.

Au niveau des opinions, comportements, normes et types d'organisation, on s'attend à trouver dans les divers pays et dans les diverses régions, le prolonge-

ment de la formation sociale caractérisant ces divers espaces. On est surpris de rencontrer des superstructures (idéologiques, organisationnelles...) comprenant, certes, des survivances du passé et certaines formes reflétant l'actuelle transition, mais caractérisées, pour l'essentiel, par des éléments « importés ». Tout se passe comme si, au lieu de correspondre à leur situation économique et sociale actuelle, la superstructure des pays africains constituait largement un prolongement de celle des pays dominants : le déphasage est patent, et l'intercommunication illusoire.

Si cette absence ou cette déformation de la communication entre population et administra-

tion est si grave, c'est parce qu'elle réduit la participation des paysans au développement à rester épisodique et incertaine.

Le refus de l'administration de s'adapter aux situations locales, la résistance à la décentralisation — y compris là où les gouvernements la veulent vraiment —, une certaine impuissance à associer les intéressés aux projets qui les concernent directement prennent une exceptionnelle gravité dans ces pays — surtout ceux de l'intérieur — où l'on voit mal comment sortir de l'impasse actuelle sans un dialogue direct et permanent des agents publics avec la population qui suscite et développe ses initiatives et généralise le recours à l'investissement humain.

Ce sont, à la fois, les traditions de la plupart des civilisations afri-

caines et les exigences d'un vrai développement qui commandent de chercher de nouvelles formes de décision et de gestion des services publics, ainsi que — aux différents niveaux — un nouveau profil pour les fonctionnaires.

Lorsque l'on avance dans cette voie, lorsque de tels processus s'amorcent, il apparaît aussitôt que les paysans ou les citoyens sont fort capables de trouver parmi eux des hommes aptes à assurer des tâches (mal) remplies jusqu'ici par des fonctionnaires, et qu'ils sont capables également de contrôler les agents publics et d'exiger d'eux des prestations et une attitude bien différente de celle que l'on constate aujourd'hui.

C'est en somme en faisant choisir par les intéressés dans le village et le quartier, les agents de base et en formant les fonctionnaires essentiellement sur le ter-

rain et non dans des écoles où ils reproduisent les modèles extérieurs — que l'on pourrait reconstruire une fonction publique capable de communiquer avec ceux qu'elle a à servir et de répondre ainsi aux besoins des économies et sociétés africaines telles qu'elles sont actuellement.

Quelques services centralisés continueraient à fonctionner pour la marche de l'Etat mais la majorité du travail actuel des fonctionnaires serait effectué sous l'autorité directe des communautés. Il s'agit donc d'inverser le processus présent et le moins qu'on puisse dire est que les conditions ne sont pas actuellement réunies dans la majorité des pays pour que ces transformations s'opèrent rapidement.

Jacques BUGNICOURT

Ouvrages ou articles cités

- A - Cheikh Hamidou KANE, Bernard LECOMTE et autres — « **Enfances, jeunesse femmes et plans de développement** » UNICEF, Abidjan, 1972, 144 p.
- B - Jacques BUGNICOURT — « **Le mimétisme administratif en Afrique : obstacle majeur au développement** », in « *Rev. française de science politique* », vol XXIII, n° 6, déc. 1973, p. 1 239 à 1 267.
- C - Gérard ALTHABE — « **Oppression et libération dans l'imaginaire, les communautés villageoises de la côte orientale de Madagascar** », Paris Maspéro, 1969, 354 p.
- D - Jacques BUGNICOURT — « **Flux culturels et action administrative en Afrique** », *Bulletin de l'Institut International d'Administration Publique*, n° 13, Paris, 1970, p. 75 à 114.
- E - Guy BELLONCLE et docteur Georges FOURNIER — « **Santé et développement en milieu rural africain** », éd. écon. et Humanisme — les Edit. Ouvr. Paris, 1975, 238 p.
- F - Jacques BUGNICOURT — « **Éléments d'une problématique de la gestion urbaine en Afrique** », *Bulletin du CAFRAD*, 9, Tanger, 1973, pp. 145 à 163.
- G - A. SALIFOU — « **Quand l'histoire se répète** », revue « *Environnement Africain* » n° spécial sur la sécheresse au Sahel, vol, n° 2, Dakar, avril 1975.
- H - Marc AUGÉ, Jean COPPANS et autres — « **Sécheresses et famines du Sahel** », Maspéro, Paris, 1975, 2 vol, 150 et 142 p.
- I - V.Y. MUDIMBE — « **L'autre face du royaume** », éd. « *L'âge d'homme* », Dole, 1973, 154 p.